

# CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Le Centre des monuments nationaux

recherche

un/une

Administrateur / administratrice de site

pour les Châteaux d'Azay-le-Rideau, Oiron et le Cloître de la Psalette de la Cathédrale de Tours.

*Vous avez une expérience de plus de cinq ans dans la gestion de sites patrimoniaux ou culturels recevant du public, vous souhaitez piloter une stratégie de développement de ces sites incontournables, mettre en œuvre une programmation culturelle ambitieuse, avez à cœur d'accueillir tous les publics dans les meilleures conditions possibles, et fédérer des équipes autour d'un projet transversal.*

*Vous disposez de compétences relationnelles fortes, êtes capables de négocier avec des partenaires politiques, publics et privés pour promouvoir le patrimoine et les activités de vos sites.*

*Vous êtes conscients des défis auxquels le secteur culturel et patrimonial est confronté et souhaitez identifier et mettre en œuvre des solutions adaptées en matière de sobriété énergétique, de développement durable, d'innovation environnementale et sociétale.*

*Candidatez avant le 19 mai 2024 en envoyant votre CV à jour et une lettre de motivation présentant votre parcours, vos expériences professionnelles et vos motivations pour ce poste, à [recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr).*

*En cas de présélection pour l'étape des entretiens, une note d'intention de 5 pages maximum vous sera demandée.*

## **Le Centre des monuments nationaux**

Le Centre des monuments nationaux (CMN), présidé par Marie Lavandier, est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Financé par l'État, il conserve, gère et ouvre à la visite plus de cent monuments, ainsi que plusieurs milliers d'hectares de parcs et jardins, allant de la Préhistoire au XX<sup>e</sup> siècle, dont dix-neuf sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

## **Les monuments de la circonscription**

La circonscription est composée des Châteaux d'Azay-le-Rideau, d'Oiron et du Cloître de la Psalette. Plus de quarante agents permanents permettent l'ouverture et la visite de ces monuments ainsi que leur développement culturel et économique. Plus de 367 000 visiteurs ont fréquenté ces monuments en 2023 dont plus de 320 000 pour le château d'Azay-le-Rideau.

Le château d'Azay-le-Rideau, bâti sous le règne de François Ier par Gilles Berthelot, financier du roi, présente une subtile alliance de traditions françaises et de décors innovants venus d'Italie. Devenu une icône du nouvel art de bâtir du Val de Loire au XVI<sup>e</sup> siècle, il est aujourd'hui considéré comme l'un des fleurons de l'architecture de la première Renaissance française. Les incontournables de ce château sont bien évidemment son escalier à rampe droite positionné au centre du corps du logis, son parc paysager, ses salons et diverses chambres sans oublier sa charpente.

L'attractivité du château est importante et est une des étapes essentielles du circuit des Châteaux de la Loire.

Situé à 40 km au sud de Saumur sur l'axe Angers-Poitiers, le château d'Oiron est un écrin dédié dès son origine à l'art et à la culture. Il abrite d'une part une galerie de peinture du XVI<sup>e</sup> siècle, parmi les plus grandes de France longue de 55 mètres illustrant à merveille le texte antique de l'histoire de Troie. En 1989, le ministère de la Culture décide d'enrichir ce patrimoine historique par la mise en place, principalement par le biais de la commande publique, d'une collection d'art contemporain conçue spécifiquement pour le château.

La direction artistique du projet est confiée à Jean-Hubert Martin, et en 1993, la collection *Curios & Mirabilia* est inaugurée. Elle concrétise la plus importante expérience menée en France d'inscription d'une création contemporaine dans un patrimoine ancien.

À partir du Haut Moyen Âge (Ve – Xe siècle), le cloître de la Psalette de la Cathédrale Saint Gatien de Tours était le lieu de travail des chanoines de la cathédrale. À la fin de la période médiévale, le chapitre, également appelé assemblée des chanoines, connaît une grande activité culturelle grâce à son atelier de copie de manuscrits, le scriptorium, et sa bibliothèque qui est alors l'une des plus riches de France. La bibliothèque est modifiée puis agrandie au XVI<sup>e</sup> siècle par le chanoine Raoul Le Ségalier, animé par le désir de créer une grande bibliothèque humaniste sur le modèle de celle de Sélestat en Alsace. Les bâtiments que l'on peut voir

aujourd'hui sont construits à partir du XVe siècle, grâce au mécénat de l'évêque Jean de Bernard et achevés au XVIe siècle.

Le projet majeur de l'année 2024 sur cette circonscription sera d'intégrer le château d'Oiron au sein de cette nouvelle circonscription et de créer un projet de collaboration entre les 3 entités pour que les atouts, les compétences des uns puissent bénéficier aux autres sites. Cette collaboration devra se retrouver au sein des équipes de tous les services culturels, communication, jardins...

## **Les missions**

En tant qu'administrateur / administratrice de sites, vous portez la politique générale du CMN auprès de tous les acteurs locaux, partenaires politiques, institutionnels, privés et représentez l'établissement sur le territoire.

Vous gérez des monuments d'une circonscription au quotidien, et êtes garant de l'ouverture des sites à tous les publics, en vous assurant de la qualité de l'accueil et de l'expérience des visiteurs.

Vous conduisez une politique de développement scientifique et culturel pour les sites dont vous assurez la direction et dont vous développez la fréquentation, en veillant à leur valorisation et à leur préservation.

Soucieux des enjeux de responsabilité environnementale et sociétale du secteur culturel et patrimonial, vous positionnez au cœur de votre stratégie de développement les publics dans leur diversité et la préservation de l'environnement.

## **Les activités**

**Vous contribuez à la priorisation, à la définition et à la mise en œuvre de la programmation des travaux d'aménagement, d'entretien et de restauration sur le bâti et les collections :**

- Vous proposez une programmation annuelle des travaux d'aménagement et d'entretien des sites, la soumettez à l'arbitrage et en suivez l'exécution avec l'appui des directions du siège ;
- Vous déterminez des priorités pour les travaux de restauration que vous soumettez à l'arbitrage de la direction de l'établissement, et assurez le suivi des chantiers, avec l'appui de la Direction de la conservation des monuments et des collections ;
- Vous coordonnez les différents acteurs intervenant sur ces opérations de travaux, pour assurer de bonnes conditions de visite pour les publics et de travail pour les personnels ;

**Vous êtes responsable de la mise en valeur des sites :**

- Vous élaborez un projet de monument pluriannuel qui fixe les axes stratégiques pour chacun des sites dont vous assurez la direction ;
- Vous conduisez une réflexion sur le parcours permanent du monument en vue de le valoriser et de le développer sur la durée, dans le but d'améliorer l'expérience visiteurs ;
- Vous concevez, adaptez et développez des offres culturelles et pédagogiques des monuments (parcours de visite, modes de visite, outils de médiation, manifestations

événementielles, expositions, activités pédagogiques...);

- Vous collectez, contribuez, développez et diffusez la connaissance scientifique, le contenu scientifique et documentaire des monuments. A ce titre, vous construisez des partenariats scientifiques et pédagogiques, êtes en mesure de contribuer à des publications, assurez l'enrichissement et la conservation du fonds documentaire...

**Vous êtes garant des enjeux de sécurité et sûreté sur ces sites :**

- Vous êtes le responsable unique de sécurité des sites dont vous assurez la direction (sauf exception). Vous vous assurez à ce titre de la mise en œuvre et du respect de l'ensemble des procédures de sécurité et de sûreté ;
- Vous préparez et mettez en œuvre les dossiers de commission de sécurité.

**Vous développez l'attractivité des sites que vous dirigez :**

- Vous êtes responsable de la communication pour vos sites. Vous déployez une stratégie de communication, avec l'appui du siège. Vous êtes à ce titre l'interlocuteur privilégié des médias.
- Vous recherchez des financements pour l'ensemble des projets des sites que vous dirigez, auprès de partenaires publics et privés. Vous construisez et défendez des dossiers de demandes de subvention et de mécénat.
- Vous définissez une politique de promotion, en lien avec le siège, et la mettez en œuvre.
- Vous définissez une stratégie commerciale qui repose à la fois sur l'animation et l'enrichissement des librairies-boutiques des sites, la location des sites à des tiers (tournages, prises de vue, occupation d'espaces...) en vous assurant du respect de la conservation des sites
- Vous identifiez et mettez en œuvre tout moyen pour développer la fréquentation des monuments et leurs recettes, au regard du potentiel des sites, de leurs contraintes d'accès et des moyens à disposition ;

**Vous assurez le management de l'équipe en charge de l'ouverture au public, l'animation des sites et la gestion administrative, financière et juridique des sites :**

- Vous êtes responsable de l'animation du collectif de travail et du dialogue social au sein de vos équipes ;
- Vous définissez l'organisation du travail adaptée à l'activité et mettez en œuvre les améliorations nécessaires à la qualité de vie au travail et à la satisfaction visiteur ;
- Vous veillez à l'optimisation des conditions de travail ;
- Vous déterminez et pilotez votre budget, et justifiez son exécution auprès des directions support ;
- Vous mettez en place les procédures administratives et juridiques qui s'imposent dans le cadre du déploiement des activités des sites : marchés publics, conventions...

## Les compétences recherchées

- Expérience d'au moins 5 ans dans une fonction de direction d'ERP culturel ou patrimonial avec encadrement d'équipes
- Très bonnes qualités relationnelles
- Conduite confirmée de projets complexes et transversaux
- Capacité à dialoguer avec une diversité d'acteurs (institutions, usagers, médias...), à négocier, à prendre la parole en public
- Excellentes qualités rédactionnelles : notes administratives, dossiers, programmations, courriers, articles...
- Appétence pour le secteur administratif
- Goût pour la polyvalence

## Les obligations professionnelles

- Présence soutenue y compris en dehors des horaires habituels de service, le week-end et les jours fériés, en soirée
- Déplacements réguliers à Paris
- Mobilité aisée pour déplacements d'un site à l'autre et sur le terrain : permis B obligatoire
- Astreintes physiques ou téléphoniques de nuit, le week-end et jours fériés

## Les perspectives

- Mobilité encouragée à partir de la cinquième année sur un site
- Evolutions possibles du dimensionnement de la circonscription avec ajout ou retrait de monuments selon les projets et nécessités

## Les +

- Cartes Culture et CMN
- Catalogue de formation enrichi et accès à l'offre de CMN Institut
- 32 jours de congés annuels et 13 jours de RTT
- Un réseau dynamique

## Rémunération :

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie A et A+ (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 48 400 € bruts annuels et 70 000€ bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.

Si votre candidature venait à être présélectionnée, une note d'intention (d'un maximum de 5 pages) vous serait demandée en vue de l'entretien de recrutement afin de présenter les grandes lignes du projet qui vous semblerait nécessaire de soutenir pour cette circonscription.

Les candidatures sont à transmettre à l'attention de Mme la Directrice des ressources humaines avant le 19 mai 2024 à l'adresse [recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr). CV et lettre de motivation obligatoires.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Justine BONHOMME, directrice des ressources humaines ([justine.bonhomme@monuments-nationaux.fr](mailto:justine.bonhomme@monuments-nationaux.fr)).